Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 30 (1968)

Heft: 5

Rubrik: De tout un peu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Obligation d'augmenter la production

Lors d'un congrès agricole et sylvicole tenu à Vienne, le professeur Preuschen, de l'Institut Max-Planck, a rappelé que la mécanisation de l'agriculture revient beaucoup plus cher que les matériels agricoles de l'industrie, du fait que les matériels agricoles ne peuvent être mis en service que pendant peu de temps. Ainsi l'équipement d'un chantier agricole avec des machines appropriées coûte cinq ou six fois plus que celui d'un chantier industriel. En simplifiant les travaux et en se spécialisant, le paysan n'arrive à réduire ses frais que dans une faible mesure. Aussi l'agriculture ne peutelle couvrir les dépenses occasionnées par l'achat de machines qu'en augmentant la production.

Simplification des règles de circulation en Hollande

Une nouvelle loi sur la circulation routière est entrée en vigueur le 1er janvier aux Pays-Bas. Avant cette date-là, des limitations de vitesse avaient déjà été décrétées pour les principales autoroutes. Les autorités hollandaises et la population en général sont inquiets de l'augmentation constante des accidents de la route. Bien que le développement de la motorisation ait été provisoirement un peu freiné par l'augmentation des taxes de circulation, le nombre des véhicules mis en service s'accroît sans cesse

Tous les usagers de la route des Pays-Bas doivent maintenant réviser au plus vite leurs connaissances en matière de circulation routière, car la nouvelle loi citée plus haut, qui a été élaborée au cours de huit années par le juriste spécialisé qu'est le professeur Belinfante, contient de nombreuses innovations. Bien que le juriste en question ait été complimenté par les clubs d'automobilistes pour l'exécution de cet énorme travail, certains de ses collègues estiment maintenant que les nouvelles

règles de circulation venant d'être établies sont trop simples.

Le professeur Belinfante a suivi deux principes de base en élaborant la nouvelle loi routière. Le premier est le suivant: puisque chacun est un usager de la route en puissance, chacun doit pouvoir comprendre les règles de circulation. Le second est qu'on n'a que faire d'une sagesse théorique. Aussi notre professeur a-t-il voulu mettre lui-même à l'épreuve, sur les routes hollandaises, les dispositions qui lui venaient à l'esprit. Etant donné qu'il se considère simplement comme un automobiliste moyen, il estime que les règles de circulation établies par lui sont compréhensibles pour tout le monde. Mais le professeur dont il s'agit n'a pas limité ses observations à son pays. Il s'est également rendu en auto dans les pays voisins afin de savoir comment l'usager de la route de ces Etats a l'obligation de se comporter.

Parmi les innovations que contient la nouvelle loi sur la circulation routière, il faut mentionner les plaques d'immatriculation dites européennes, qui sont déjà recommandées par beaucoup de pays depuis 1960. Par ailleurs, d'importantes règles de circulation de l'étranger ont été également reprises dans la nouvelle loi routière hollandaise, notamment le dépassement à droite de files de véhicules, la priorité de passage du piéton à l'égard des véhicules obliquant à droite et certaines restrictions concernant la priorité de passage des trams. En outre, il est dorénavant permis de parquer sur les ponts (excepté au milieu d'une arche), mais il est interdit d'avoir un second siège prévu pour se tenir en amazone sur les véhicules à moteur à deux roues, et celui qui n'arrive pas à rouler à plus de 40 km/h n'a pas le droit d'utiliser les autoroutes.

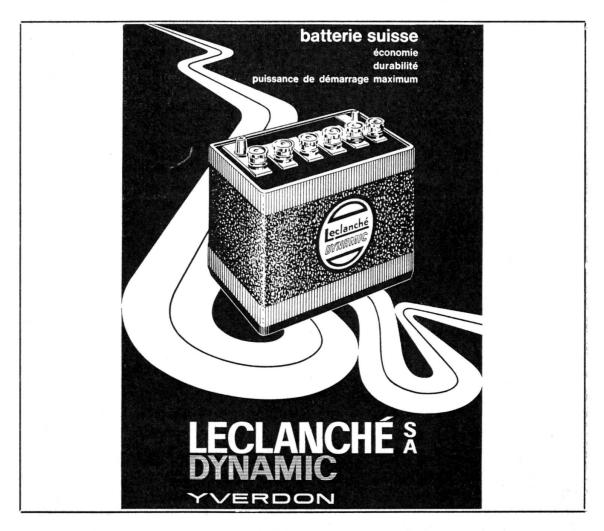
Le professeur Belinfante a également émis d'autres propositions qui ne peuvent pas encore être mises en pratique. Premièrement, tout Hollandais âgé de 18 ans devrait subir l'examen de conducteur de véhicule automobile. Le permis de conduire deviendrait ainsi le seul document personnel obligatoire des citoyens de ce pays. Deuxièmement, l'enseignement des règles de circulation devrait être aussi rendu obligatoire, car notre civilisation exige de plus en plus, pour assurer notre survie, que nous ayons des réactions rapides (réflexes), intervenant automatiquement comme des anticorps (substances défensives) à l'égard de toutes les situations du trafic routier.

Les voitures pièges de la police suscitent des réactions

Le Nouvel Automobile-Club d'Allemagne (NAC) procède actuellement à une enquête de grande envergure au sujet des voitures pièges de la police, plus exactement dit concernant les faits et gestes de cette dernière lorsqu'elle se sert desdits véhi-

cules. Le NAC cherche avant tout à savoir jusqu'à quel point un comportement incorrect des usagers de la route est considéré comme contraire à la loi par les agents préposés à la circulation. Selon les ordonnances en vigueur, l'action de la police doit être avant tout plutôt préventive que punitive.

Quant à lui, le NAC estime que se cacher quelque part avec une voiture piège pour noter le numéro du véhicule d'un conducteur qui a légèrement enfreint une règle de circulation, et ensuite le dénoncer, ne signifie en tout cas pas agir de façon préventive. Il se déclare encore plus opposé au procédé qui, plus particulièrement sur les autoroutes, consiste à se mettre à la poursuite d'un délinquant en faisant courir des dangers aux autres usagers pour faire payer une amende sur-le-champ à ce dernier ou lui dresser une contravention.

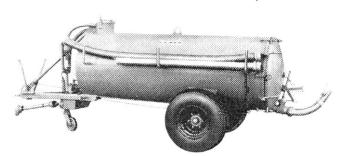


CITERNE KAISER

3500 citernes KAISER vendues à ce jour.

Contenances: 2000, 2300, 2880, 3200 + 4000 litres

sur demande: 1500 ou 2000 l.



La nouvelle pompe M 3 à 3 lames seulement, munie d'un réservoir de 3 litres d'huile, d'une jauge graduée et d'un graissage automatique à l'aspiration et au refoulement, facilite l'utilisation en société.

Nouvelle exécution: Citerne entièrement zinguée au bain à l'intérieur et à l'extérieur, vernie bleu à l'extérieur et plastifiée à l'intérieur.

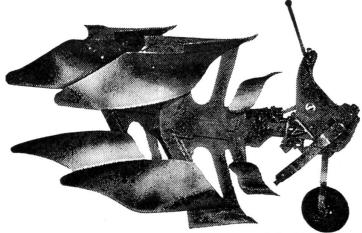
Un système ingénieux permet d'ouvrir avec rapidité et sans outil le fond de la citerne après chaque emploi, afin d'évacuer les gaz, pouvoir sécher l'intérieur et d'avoir ainsi un contrôle continu de la citerne.

Brassage pneumatique des plus efficaces à l'intérieur de la citerne.

Agent exclusif pour la Suisse romande:

H. Hämmerli + Cie, machines agricoles, 1260 Nyon (VD)

Tél. (022) 61 16 31 Route du Stand 68-70



La charrue bisocs HENRIOD

reste à l'avant-garde des réalisations techniques agricoles

Ses nouveaux avantages:

- convient pour tous les tracteurs jusqu'à 80 CV.;
- de par sa nouvelle construction, plus ROBUSTE et plus RÉSISTANTE;
- grand dégagement des CORPS;
- infaillibilité du déclencheur automatique BREVETÉ qui est d'une très grande précision; réglable depuis le siège du conducteur;
- socs, pointes, socs de rasettes, plaques latérales interchangeables;
- l'échange des pièces d'usure revient meilleur marché que le coût d'une réparation actuelle;
- les pointes sont traitées avec une matière spéciale les rendant autotranchantes;

Paul HENRIOD S.à r.l., 1040 Echallens/VD

Tél. (021) 81 18 81-82

fabrique de charrues - machines agricoles, agent tracteurs FORD